



**Mémoire sur l'optimisation du potentiel de
développement et d'innovation des institutions
d'enseignement supérieur à Montréal**

présenté par

LE CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL

à la

Commission sur le développement économique
et urbain et l'habitation de la Ville de Montréal

11 MAI 2017

Coordination

Henri Scaboro, coordonnateur

Rédaction

Élise Ducharme Rivard

Conseil jeunesse de Montréal

1550, rue Metcalfe, 14^e étage, bureau 1424

Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 868-5809

Télécopieur : 514 868-5810

Courriel : cjm@ville.montreal.qc.ca

Site Web : cimtl.com

Membres du Conseil jeunesse de Montréal

M. François Marquette (président), Mme Amina Janssen (vice-présidente), M. Omid Danesh Shahraki, Mme Rym El-Ouazzani, M. Jérémy Gareau, M. Rami Habibi, M. Kunze Li, Mme Xiya Ma, Mme Jessica Mandziya-Sathoud, Mme Alice Miquet, Mme Anne Xuan-Lan Nguyen, M. Albert Phung Khai-Luan, Mme Kathryn Verville-Provencher, M. Michael Wrobel.

Ce mémoire a été adopté par les membres du Conseil jeunesse de Montréal le 8 mai 2017.

Table des matières

Présentation du Conseil jeunesse de Montréal.....	4
Introduction	5
Combiner les forces et les ressources de Montréal	6
Optimiser la contribution des établissements d'enseignement supérieur au développement socio-économique de Montréal.....	6
Améliorer l'attraction et la rétention des étudiants internationaux.....	8
Faire coïncider les besoins du marché du travail avec l'offre de formation universitaire.....	13
Un colloque montréalais	14
Conclusion et rappel des recommandations.....	16

Présentation du Conseil jeunesse de Montréal

Afin de mieux tenir compte des préoccupations des jeunes Montréalaises et Montréalais âgés de 12 à 30 ans et de les inviter à prendre part aux décisions qui les concernent, l'administration municipale a décidé de procéder, en 2002, à la création du Conseil jeunesse de Montréal (CjM). Officiellement en action depuis février 2003, le CjM a été enchâssé dans la charte de Montréal en juin 2009. Il a pour mandat de représenter les jeunes à l'échelle de la nouvelle Ville, de leur donner la parole, de leur offrir un accès au pouvoir décisionnel et de participer à la détermination des priorités jeunesse municipales.

À titre d'instance consultative, le CjM a le mandat de conseiller le maire et le comité exécutif, de façon régulière et continue, sur toutes les questions relatives aux jeunes et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'administration municipale.

Il peut agir dans les champs suivants :

- Production d'avis obligeant une réponse écrite du maire.
- Réalisation d'études.
- Production d'un rapport annuel.
- Organisation d'événements (colloques, formations, consultations, etc.).
- Diffusion d'informations entre le CjM et les instances locales (organismes jeunesse, tables de concertation jeunesse locales, etc.) sur les avis émis et les travaux entrepris par le CjM.

Introduction

Le Conseil jeunesse de Montréal est heureux de participer à la consultation, lancée en mars dernier, par la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation de la Ville de Montréal à propos de l'optimisation du potentiel de développement économique et d'innovation des institutions d'enseignement supérieur à Montréal. Par la présentation de ce mémoire, nous espérons contribuer à la réflexion visant à faire de Montréal un véritable pôle d'attraction grâce à ses institutions d'enseignement supérieur.

Le CjM se sent particulièrement interpellé puisque plusieurs facettes de cette optimisation touchent spécifiquement les jeunes et relèvent en partie des compétences municipales. Le présent mémoire met ainsi en lumière les enjeux relatifs à la jeunesse montréalaise, qu'elle soit native de Montréal ou de l'extérieur, en regard du potentiel de Montréal et de ses établissements d'enseignement supérieur et répond à certaines des questions soulevées dans le cahier de consultation intitulé *Optimiser le potentiel de développement et d'innovation des institutions d'enseignement supérieur à Montréal*. Plus précisément, et en fonction des enjeux qui touchent ses membres, le mémoire se penchera sur la contribution des établissements d'enseignement supérieur au développement socio-économique de Montréal, à l'amélioration de l'attraction et de la rétention des étudiants internationaux et à l'arrimage des besoins du marché du travail avec l'offre de formation universitaire disponible ici.

D'emblée, le CjM tient à saluer l'initiative des membres de la Commission de mettre en branle une réflexion profonde quant au potentiel d'attraction des nombreuses institutions d'enseignement supérieur de Montréal. S'il semble que Montréal aille dans la bonne direction, comme le prouve le titre bien mérité de «meilleure ville universitaire au monde» attribué en 2017 par QS *Best Student Cities*, le potentiel de la ville est grand, et certains aspects méritent d'être développés et exploités encore davantage.

Combiner les forces et les ressources de Montréal

Optimiser la contribution des établissements d'enseignement supérieur au développement socio-économique de Montréal

Une des façons dont les établissements d'enseignement supérieur peuvent participer à la croissance économique de Montréal est de favoriser le développement de partenariats avec le monde entrepreneurial ou encore de donner à certaines de leurs unités de recherche une vocation résolument entrepreneuriale.

Plusieurs institutions se sont récemment lancées dans cette voie avec la création d'incubateurs ou d'accélérateurs visant à doter leurs projets de recherche et d'innovation d'un potentiel de commercialisation. C'est le cas de nombreux incubateurs universitaires et collégiaux, comme l'Accélérateur Banque Nationale – HEC Montréal, le Centre d'entrepreneuriat HEC-Poly-UdeM, District 3 et IC Montréal, pour ne nommer que ceux-là.

Dans la même perspective, la Ville de Montréal est elle aussi partenaire d'initiatives similaires comme InnoCité MTL, un incubateur d'entreprises en démarrage pour une ville plus intelligente, de PME MTL, un réseau d'experts en soutien, formation et financement des entrepreneurs, de Griffin Camp et de l'Espace Ludique. Par ces partenariats, la Ville contribue à développer l'expertise de certains secteurs phares de l'économie montréalaise. Ces accélérateurs sont non seulement générateurs de croissance économique et d'emplois, mais ils servent aussi à attirer d'autres joueurs majeurs dans la métropole. Ce type de partenariat doit s'inscrire dans un désir d'innovation et non dans une simple logique d'arrimage avec le marché du travail.

Le CjM tient d'ailleurs à souligner que les programmes d'études supérieures n'ont pas à être rentables en termes de perspectives d'emplois et de retombées économiques puisque le rôle de l'université est avant tout de former des citoyen.nes. En effet, l'université est un lieu de formation de l'esprit, de développement de la pensée critique, de découverte et de transmission du patrimoine culturel, intellectuel, artistique et scientifique.

Cela étant dit, nous pensons que la Ville peut jouer un rôle favorable dans le développement de ces types de structure en collaboration avec les institutions d'enseignement supérieur. L'intérêt d'une telle démarche consiste à mettre en commun les connaissances empiriques des différentes universités et à approfondir, en collaboration avec celles-ci, les champs dans lesquels la collectivité pourrait bénéficier de leur capacité de recherche et d'innovation.

D'un point de vue plus pratique, la Ville pourrait mettre à la disposition des établissements d'enseignement, ou du moins rendre plus accessibles, certaines de ses ressources. Pensons à des locaux loués à moindre coût, par exemple.

Alors que les gouvernements fédéraux et provinciaux misent sur l'innovation et investissent massivement dans la recherche pour générer une croissance économique, la création d'incubateurs et d'accélérateurs dans des secteurs de pointe nous apparaît comme un filon porteur de développement économique dans lequel la propriété intellectuelle est mise à profit et auquel peut participer la Ville. Cette approche est d'autant plus intéressante pour nous que ces incubateurs attirent une forte proportion de jeunes.

Recommandation 1 : Que la Ville de Montréal crée des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur pour valoriser l'innovation et la propriété intellectuelle en tant que moteur entrepreneurial et économique.

Par ailleurs, une autre avenue qui nous semble très porteuse pour l'optimisation de la contribution des institutions d'enseignement supérieur au développement économique de la ville passe, selon nous, par leur intégration dans des grappes industrielles locales. En effet, la Ville est très active depuis un certain temps, en partenariat avec les membres de diverses industries, dans la création de grappes qui rassemblent tous les acteurs d'un secteur d'activité donné. Celles-ci contribuent à créer un écosystème local vif, innovant et concerté. En y participant, les établissements d'enseignement supérieur peuvent amener leur expertise spécifique et ancrée dans la science dans ces champs pour contribuer à leur essor et à leur pérennité.

Nous sommes d'avis que ce type de maillage est structurant pour le développement économique et qu'il est important que la Ville et les institutions d'enseignement supérieur en fassent partie, de même que les étudiants de ces institutions qui représentent un bassin de travailleurs qualifiés pertinent.

Recommandation 2 : Que la Ville de Montréal mise sur le développement de grappes industrielles locales qui permettent le maillage entre chercheurs, entreprises et jeunes travailleurs afin de tirer le plein potentiel de développement économique de secteurs de pointe.

Améliorer l'attraction et la rétention des étudiants internationaux

L'attraction

Les statistiques le démontrent, au Québec, Montréal a un fort pouvoir d'attraction sur les étudiants internationaux. En effet, en 2013, 76 % de ceux qui choisissaient le Québec comme lieu d'études s'établissaient à Montréal. De plus, de 2006 à 2013, Montréal a vu croître de près de 50 % la proportion d'étudiants étrangers. On pourrait même penser que ces statistiques positives vont culminer cette année alors que la ville a remporté le titre de meilleure ville étudiante, devançant certaines grandes villes reconnues pour leur vie étudiante dynamique comme Paris, Boston et Toronto.

Bien qu'enthousiasmante, cette consécration ne doit pas être le point final des efforts de la Ville pour attirer et retenir les étudiants étrangers. D'autres villes canadiennes connaissent en fait une croissance du nombre d'étudiants internationaux plus importante que Montréal depuis quelques années, notamment Toronto et Vancouver.

Si ce phénomène s'explique en partie par un manque de stratégies concertées et d'image de marque, par un bassin d'étudiants potentiels plus restreint en raison du français et par des coûts de recrutement et d'intégration élevés, nous pensons que Montréal jouit de plusieurs atouts concurrentiels qui ont le pouvoir de maintenir sa position enviable.

Premièrement, le coût de la vie à Montréal est très bas comparativement à d'autres grandes villes étudiantes. Selon *QS Best Student Cities 2017*, Montréal arrivait première en Amérique du Nord et au 39^e rang mondial en termes de coût de la vie. Pour les étudiants, il s'agit d'un facteur considérable dans le choix d'un lieu d'études.

Selon nous, il s'agit d'un facteur sur lequel la Ville de Montréal peut avoir une influence favorable en garantissant des coûts de logement, de transport et de subsistance abordables. Sur ce front, en contribuant avec les établissements d'enseignement supérieur à fournir une offre de logements étudiants à prix décents ou en partenariat avec des entités comme la Société de transport de Montréal (STM), Montréal peut jouer un rôle prépondérant dans l'attraction des étudiants internationaux.

Deuxièmement, Montréal jouit déjà d'une bonne réputation en tant que ville sécuritaire. Encore là, il s'agit d'un facteur ayant une grande influence sur l'attraction d'étudiants étrangers. Nul ne voudrait compromettre sa sécurité en allant étudier à l'étranger, et Montréal se doit de préserver cet état de fait privilégié qui prévaut ici. Cela passe notamment par des quartiers sécuritaires aux alentours des campus universitaires et collégiaux, par des mesures de partage de la route favorables aux adeptes du transport actif, comme le sont souvent les jeunes, par un milieu tolérant et ouvert à la diversité et

par des améliorations à l'aménagement et à l'animation des espaces publics qui créent un environnement urbain paisible et sécuritaire.

Troisièmement, Montréal se doit de continuer à offrir des conditions de vie agréables afin d'être un lieu où il fait bon vivre : accès universel, propreté, réduction de la pollution de l'air et par le bruit, contrôle de la circulation, etc.

Quatrièmement, la Ville doit miser sur sa vie culturelle. En effet, sa vivacité culturelle fait de Montréal un précurseur, une plaque tournante de la culture nord-américaine et un lieu de rassemblement couru. Elle est reconnue internationalement pour ses festivals, été comme hiver, sa scène artistique diversifiée et ses musées, entre autres. Ce dynamisme contribue largement à son rayonnement international. Si la Ville souhaite en tirer profit pour maintenir son image de marque et rehausser son pouvoir d'attraction, elle doit maintenir l'effervescence et le dynamisme de sa vie culturelle, la rendre accessible et abordable.

Cinquièmement, au même titre que pour son offre culturelle, Montréal doit miser sur sa vie sportive et ses espaces naturels. Les grands parcs, le mont Royal, le fleuve, la proximité avec plusieurs régions qui regorgent d'activités de plein air et les centres sportifs sont autant d'atouts dont Montréal est pourvue et qui participent à son caractère distinctif et attractif. Cet aspect unique, la Ville doit en tirer profit en le mettant de l'avant, mais aussi en assurant l'accessibilité à ces lieux, tant en termes de coûts que de mobilité.

Recommandation 3: Que la Ville de Montréal préserve son caractère abordable, sécuritaire, effervescent, culturel et accessible et mise sur ses grands espaces afin d'offrir une expérience agréable et diversifiée aux étudiants internationaux.

Cela va de soi, mais, pour attirer des étudiants à Montréal, la Ville doit mettre en valeur ses institutions d'enseignement supérieur, leur orientation tournée vers la recherche et l'innovation, leurs départements et leurs professeurs de renom. Elle peut également avoir un rôle important à jouer dans le développement de partenariats visant à mettre sur pied de nouvelles entités de recherche. Ce faisant, Montréal possédera le potentiel nécessaire afin de devenir un pôle d'excellence dans des domaines de recherche de pointe, ce qui aura comme effet d'attirer les étudiants dans la région de Montréal.

De surcroît, pour inciter les étudiants internationaux à choisir Montréal, la Ville peut garantir un accès à ses services et à ses ressources aux étudiants provenant de l'étranger. À ce titre, nous croyons qu'il serait judicieux que la Ville développe un guide complet présentant ses services, la vie à Montréal et, plus généralement, tout ce qu'elle a à offrir aux étudiants en quête d'expériences.

Par ailleurs, la Ville peut également avoir une influence sur les coûts rattachés à la vie étudiante en agissant sur les frais accessoires. Bien sûr, les frais de scolarité ne sont pas de son ressort, mais elle peut tenter de faire en sorte que certains frais accessoires soient amoindris, comme ceux liés à la location de locaux ou d'équipements mis à la disposition des étudiants. Ces frais accessoires représentent en effet une part importante des coûts qui sont associés à la réalité de la vie étudiante.

Recommandation 4 : Que la Ville de Montréal fasse connaître et mette ses ressources à la disposition des étudiants.

Finalement, à l'instar d'autres villes qui le font ou à l'exemple de l'initiative « Je choisis Montréal » de Montréal International, qui vise à inciter les étudiants internationaux à rester à Montréal après leurs études, le CjM croit qu'il serait intéressant que des outils dédiés aux étudiants soient développés en partenariat avec Tourisme Montréal. L'organisme est très actif dans la promotion de la ville en tant que destination touristique ou d'affaires de premier choix, mais reste plutôt discret quant aux attraits de Montréal pour les étudiants internationaux. Nous pensons que la Ville et Tourisme Montréal pourraient développer de concert une image de marque spécifiquement destinée aux étudiants internationaux afin de leur faire connaître les établissements d'enseignement supérieur, mais aussi les atouts de Montréal à titre de ville universitaire.

Puisque tous les éléments mentionnés précédemment contribuent déjà au rayonnement international de Montréal, pourquoi ne pas en faire une image de marque cohérente et concertée?

Recommandation 5 : Que la Ville de Montréal et Tourisme Montréal développent une image de marque et des outils spécifiquement destinés à l'attraction d'étudiants internationaux à Montréal.

Rétention

Pour réellement optimiser le potentiel de développement économique et d'innovation des établissements d'enseignement supérieur, il faut non seulement attirer les étudiants internationaux, mais surtout les inciter à rester ici. En effet, s'ils contribuent grandement à l'économie montréalaise, à hauteur de 539,3 millions de dollars en 2014-2015 grâce à leurs dépenses en tant qu'étudiants, leur contribution est encore plus considérable s'ils deviennent résidents du Québec par la suite. Actuellement, c'est précisément là que le bât blesse. Pour preuve, en 2014, seulement 33 % des étudiants internationaux et des

travailleurs étrangers temporaires, pourtant éligibles à la résidence permanente, ont fait une demande de Certificat de sélection du Québec (CSQ).

Les difficultés liées à l'emploi et à la complexité du processus d'immigration sont certes des facteurs déterminants. Au CjM, nous pensons toutefois que la Ville de Montréal, notamment en tant qu'employeur important, peut agir pour favoriser la rétention des étudiants étrangers. Par exemple, nous croyons qu'il serait intéressant de réfléchir à la possibilité d'inclure les étudiants internationaux dont le statut le permet dans le Plan d'action pour la diversité en emploi de la Ville. Il s'agirait ainsi d'une façon de leur offrir des chances égales à l'emploi et, par conséquent, de réduire certaines difficultés à l'emploi rencontrées par ceux-ci.

En montrant ainsi l'exemple, l'administration montréalaise ferait figure de chef de file dans la formation et l'embauche des étudiants internationaux et contribuerait à les retenir ici.

Recommandation 6 : Que, en tant qu'employeur important, la Ville de Montréal mette en place des conditions favorables à l'embauche d'étudiants internationaux afin d'encourager leur rétention dans la métropole.

Par ailleurs, le CjM croit que, en agissant sur le vivre-ensemble, Montréal augmente son facteur attractif, mais surtout ses chances de retenir ici des étudiants qui, au cours de leurs études, ont appris à la découvrir et à l'aimer. Investir dans le sentiment d'appartenance, favoriser la cohésion sociale, agir sur les questions du vivre-ensemble, toutes ces actions reviennent, selon nous, à donner aux jeunes un espace dans la grande communauté montréalaise. C'est leur offrir l'occasion d'évoluer dans une société qui prend en compte leurs besoins, leurs champs d'intérêt et leurs valeurs. C'est offrir aux jeunes Montréalaises et Montréalais une communauté qui fait écho à des valeurs d'inclusion, de cohésion et de solidarité.

Le CjM continue de croire que l'idée, lancée il y a plusieurs années, d'une cité universitaire montréalaise pourrait contribuer à ce vivre-ensemble et au développement d'un fort sentiment d'appartenance envers Montréal qui aurait le pouvoir de retenir les étudiants étrangers. À l'image de la Cité internationale universitaire de Paris, elle rassemblerait en son sein des étudiants de tous les établissements d'enseignement supérieur de Montréal, offrirait des logements au loyer abordable pour les étudiants, favoriserait le maillage et l'intégration à la société montréalaise et québécoise et positionnerait Montréal comme la destination par excellence pour mener des études supérieures.

Il y a dans la région métropolitaine de Montréal un bassin d'étudiants internationaux important dont la grande majorité vivent en appartement plutôt que sur les campus. Cet éparpillement ne favorise pas nécessairement le développement d'un sentiment d'appartenance fort à leur institution d'enseignement supérieur ou à un quartier. Le fait de les rassembler dans une cité universitaire aurait pour effet de créer une communauté étudiante effervescente, diversifiée, ouverte sur le monde et accueillante, à l'image de sa ville hôte. Ce n'est pas un secret, les jeunes sont en quête d'expériences. C'est d'ailleurs sans doute une des raisons qui poussent nombre d'entre eux à poursuivre leur cursus scolaire à l'étranger. Voilà pourquoi, au CjM, nous pensons qu'une telle cité universitaire participerait à créer un environnement propice aux échanges stimulants qui enrichissent l'expérience universitaire.

Nous sommes d'avis que cette idée mérite d'être relancée et étudiée sérieusement, spécialement en ce moment alors que de nombreux acteurs sociaux et économiques de la métropole sont mobilisés afin de retenir les étudiants internationaux ici au bénéfice de notre développement économique.

En définitive, le CjM abonde dans le même sens que la Commission quant aux pistes de solutions qu'elle avance dans le document de consultation. Plus particulièrement, nous pensons que la Ville de Montréal, en collaboration avec les institutions d'enseignement supérieur et d'autres organismes comme Tourisme Montréal, peut participer à l'élaboration d'une stratégie québécoise d'attraction et de rétention des étudiants internationaux et peut faciliter les premières expériences de travail par l'offre massive de parcours d'intégration en milieu de travail et par la sensibilisation auprès des employeurs, d'autant plus que la Ville elle-même est un milieu de stage et un employeur de premier plan.

Recommandation 7 : Que la Ville de Montréal encourage la création d'un environnement riche et d'un vivre-ensemble qui stimule la rétention des étudiants internationaux à Montréal.

Faire coïncider les besoins du marché du travail avec l'offre de formation universitaire

Les constats présentés dans le document de consultation sont clairs, Montréal fait face à un problème d'adéquation entre la formation offerte et les emplois disponibles. En effet, nous observons depuis quelques années un besoin croissant de la part des employeurs pour une main-d'œuvre qualifiée et hautement scolarisée. Cette difficulté à faire coïncider l'offre et la demande se traduit par une productivité et un PIB plus faibles que ceux d'autres grandes villes. Le fait d'agir sur cette adéquation entre la formation universitaire et les besoins du marché du travail peut donc avoir des effets extrêmement bénéfiques pour l'économie de la région métropolitaine de Montréal.

S'il est vrai que les activités de recherche des institutions d'enseignement supérieur peuvent être source de développement économique, il est également primordial que les étudiants qui y sont formés soient en mesure d'intégrer le marché du travail à la suite de l'obtention de leur diplôme. C'est à ce moment que l'investissement collectif dans les études supérieures prend toute sa valeur.

Ainsi, pour pallier ces lacunes d'adéquation, nous croyons qu'il est essentiel que plus de partenariats et d'ententes soient conclus entre les universités afin de mieux arrimer l'offre de formation d'enseignement supérieur à la demande du marché du travail, particulièrement dans les secteurs où les besoins en main-d'œuvre sont les plus grands ou encore dans les secteurs en forte croissance. On pense ici notamment à l'intelligence artificielle, aux données ouvertes, aux technologies vertes, au secteur manufacturier innovant et au secteur aérospatial, pour ne nommer que ceux-là.

Nous croyons entre autres que la Ville de Montréal peut agir en ce sens en créant des partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur afin de développer des programmes spécifiques pour ses services. Par exemple, le Service de police de Montréal (SPVM) a recours à l'École des dirigeants de HEC Montréal et à la mise en place d'un programme adapté à sa réalité organisationnelle pour former ses dirigeants. Il ne s'agit là que d'un exemple, mais nous pensons que d'autres partenariats de ce genre devraient voir le jour pour une vaste gamme de services offerts par la Ville.

Considérant que l'université est un lieu pour s'épanouir et s'émanciper, nous défendons l'idée qu'un équilibre doit être préservé entre la nécessité de former une main-d'œuvre compétente et celle de former la pensée critique des citoyen.nes. Dans l'atteinte de cet équilibre, il ne faut pas négliger le fait que l'enseignement supérieur représente un secteur porteur de l'économie métropolitaine. En tant qu'hôte de ces nombreuses institutions, nous pensons que la Ville se doit de réunir les conditions gagnantes afin de faire fleurir ce pan de son économie.

De plus, comme il a été mentionné précédemment, la Ville étant elle-même un employeur important dans la métropole, elle peut contribuer à l'adéquation entre la formation universitaire et les besoins du marché du travail. Il pourrait par exemple être envisageable d'inclure les étudiants internationaux dans le programme de parrainage afin de favoriser leur rétention.

Toujours dans la perspective de mieux faire coïncider la formation et les besoins du marché du travail, nous croyons qu'il y a lieu que la Ville de Montréal étudie la possibilité d'augmenter les possibilités de stages qu'elle offre aux étudiants. Bien sûr, elle offre déjà des stages d'études, notamment en ingénierie, en communications, en informatique et en aménagement urbain, mais n'y a-t-il pas lieu de diversifier encore davantage les domaines dans lesquels les stages sont offerts?

Montréal est au centre d'une effervescence sans précédent dans des secteurs comme les technologies de l'information, l'intelligence artificielle, l'entrepreneuriat, l'aérospatiale et les jeux vidéo, des secteurs où la demande est très forte et dans lesquels des étudiants pourraient gagner énormément à effectuer un stage afin d'y parfaire leur formation.

Recommandation 8 : Que la Ville de Montréal intègre davantage les étudiants, locaux et internationaux, dans ses programmes afin de participer à l'adéquation de la formation offerte et des besoins en main-d'œuvre.

Un colloque montréalais

En terminant, le CjM est d'avis qu'il serait à propos qu'un important colloque réunissant tous les acteurs sociaux et économiques touchés par l'optimisation du potentiel de développement économique des établissements d'enseignement supérieur soit organisé dans la métropole. À l'instar de cette consultation, ce colloque serait l'occasion de faire le point sur la contribution des institutions d'enseignement supérieur à l'innovation, à la recherche et au développement et, plus généralement, au développement économique, en plus de permettre une réflexion relative aux forces et aux faiblesses de Montréal quant à l'attraction et à la rétention des étudiants internationaux et de favoriser la création de liens entre universitaires, employeurs et entrepreneurs afin de faire coïncider la formation et les besoins du marché du travail.

La Ville de Montréal, à titre de noyau de toute la communauté métropolitaine, pourrait être l'un des promoteurs principaux d'un tel colloque. En effet, cette grande réflexion doit non seulement inclure la Ville de Montréal, mais également toutes les villes de la

communauté qui sont elles aussi influencées par le rayonnement socio-économique des institutions d'enseignement supérieur.

Recommandation 9 : Que la Ville de Montréal soit partenaire d'un colloque majeur réunissant les grands employeurs de la communauté métropolitaine pour optimiser le développement socio-économique de Montréal au sujet de l'employabilité.

Conclusion et rappel des recommandations

Somme toute, nous pensons que les institutions d'enseignement supérieur ont le pouvoir de contribuer grandement au développement économique de Montréal. Nous pensons par ailleurs que la Ville de Montréal peut, grâce aux compétences qui sont les siennes, contribuer à optimiser et à catalyser ce potentiel. Que ce soit par la création de partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur visant à créer des incubateurs qui lanceront des entreprises, par son soutien au développement de grappes industrielles locales, par la mise en valeur de ses meilleurs atouts économiques, culturels et naturels pour attirer les étudiants internationaux, par le développement d'une image de marque cohérente et concertée, par la facilitation du processus d'emploi pour les étudiants étrangers visant à les retenir ici, par l'adéquation de ses besoins en main-d'œuvre avec la formation offerte dans la métropole, la Ville de Montréal pourra jouer un rôle prépondérant si elle combine ses ressources et ses forces dans l'atteinte de cet objectif.

L'enseignement supérieur représente un secteur porteur de l'économie métropolitaine. En tant qu'hôte de ces nombreuses institutions, nous pensons que la Ville se doit de réunir les conditions gagnantes afin de faire fleurir ce pan de son économie.

Par ailleurs, nous pensons que la mise en place des recommandations présentées dans ce mémoire favorisera l'engagement des jeunes en tant qu'acteurs clés de l'optimisation du potentiel de développement économique des établissements d'enseignement supérieur, puisqu'ils sont au cœur de la vie universitaire, collégiale, entrepreneuriale et métropolitaine.

Rappel des recommandations

1. Que la Ville de Montréal crée des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur pour valoriser l'innovation et la propriété intellectuelle en tant que moteur entrepreneurial et économique.
2. Que la Ville de Montréal mise sur le développement de grappes industrielles locales qui permettent le maillage entre chercheurs, entreprises et jeunes travailleurs afin de tirer le plein potentiel de développement économique de secteurs de pointe.
3. Que la Ville de Montréal préserve son caractère abordable, sécuritaire, effervescent, culturel et accessible et mise sur ses grands espaces afin d'offrir une expérience agréable et diversifiée aux étudiants internationaux.

4. Que la Ville de Montréal fasse connaître et mette ses ressources à la disposition des étudiants.
5. Que la Ville de Montréal et Tourisme Montréal développent une image de marque et des outils spécifiquement destinés à l'attraction d'étudiants internationaux à Montréal.
6. Que, en tant qu'employeur important, la Ville de Montréal mette en place des conditions favorables à l'embauche d'étudiants internationaux afin d'encourager leur rétention dans la métropole.
7. Que la Ville de Montréal encourage la création d'un environnement riche et d'un vivre-ensemble qui stimule la rétention des étudiants internationaux à Montréal.
8. Que la Ville de Montréal intègre davantage les étudiants, locaux et internationaux, dans ses programmes afin de participer à l'adéquation de la formation offerte et des besoins en main-d'œuvre.
9. Que la Ville de Montréal soit partenaire d'un colloque majeur réunissant les grands employeurs de la communauté métropolitaine pour optimiser le développement socio-économique de Montréal au sujet de l'employabilité.